

CONTENU DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION //

PLUI-H DE LA CASDDV

200071066_orientation_aménagement_1_18_00_20260128	OAP sectorielles
200071066_orientation_aménagement_2_18_06_20260128	OAP thématique « densification du bâti sur les ensembles fonciers non bâtis supérieurs à 3000 m² »
200071066_orientation_aménagement_3_18_01_20260128	OAP thématique « insertion paysagère en zone A et N »
200071066_orientation_aménagement_4_18_07_20260128	OAP thématique « commerce, artisanat et logistique »
200071066_orientation_aménagement_5_18_01_20260128	OAP thématique « insertion des bâtiments agricoles »
200071066_orientation_aménagement_6_18_01_20260128	OAP thématique « STECAL »
200071066_orientation_aménagement_7_18_06_20260128	OAP thématique « habitat »
200071066_orientation_aménagement_8_18_15_20260128	OAP thématique « Trame verte et bleue »